

## **Prise de position du groupe le centre/vert/libéral**

### **Plan financier 2023-2027**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

Chères et Chers collègues,

Notre parti est connu pour son respect de la tradition. Et la lecture du plan financier 2023-2027 ne nous permettra pas d'y déroger. Pourtant, nous aurions préféré le contraire. Mais à la lecture de ce plan financier, impossible de ne pas rappeler nos traditionnelles inquiétudes. Des inquiétudes qui se confirment, deviennent concrètes et s'amplifient mêmes.

D'une manière générale, le groupe Le Centre/pvl relève que le Conseil communal pousse les finances communales à la limite des indicateurs, pourtant généreux mais qui tendent au rouge. La Ville vit clairement au-dessus de ses moyens. Et le plus alarmant dans tout ça, c'est que l'on cherche désespérément une plus-value à cette politique dépensière, un plus en faveur de la population, mais qu'on constate simplement une attractive en berne et un départ des contribuables.

1. S'agissant des indicateurs justement, notre inquiétude concerne évidemment l'augmentation de l'endettement. Le Conseil communal poursuit l'exploit de projeter un doublement de l'endettement en quatre ans. Au point de presque atteindre en 2027 la limite maximale de 200 % prévue par la loi sur les finances communales. Un bel héritage pour les générations futures !

Mais ne soyons pas dupes. Ce niveau stratosphérique ne sera jamais atteint, car le Conseil communal n'a ni les ressources ni les moyens de sa politique. Il ne s'agit pas d'ambitions, mais de déraison. Les programmes d'investissements du

Conseil communal sont des listes à la Prévert, qui dépassent généralement les 70 millions, alors que la Commune n'arrive qu'à en réaliser pour 25 à 30 millions. Le constat est clair : le Conseil communal est incapable de se donner des priorités, de se fixer des objectifs réalisables et de réaliser ce qu'il promet. Dans les chiffres, cela se concrétise par des amortissements surestimés et, par conséquent, un taux d'impôt surévalué. Dans les esprits, cela se traduit par une ville qui ne réalise pas de projets d'envergure et qui n'est plus attractive.

2. Notre groupe ne peut pas aborder la question de l'endettement sans parler de la mise en œuvre des différents projets d'Agglomération. Cela a déjà été dit pour le budget, mais trop souvent cette mise en œuvre nous est présentée comme non discutable et imposée par l'Agglo. C'est faux. C'est oublié que les projets d'agglomération intègrent des mesures soumises par les communes. C'est ainsi bien la Ville de Fribourg et sa majorité qui a choisi de faire déborder les projets d'agglomération de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> génération. Ces engagements financiers sont lourds et irréalisables aujourd'hui, au moment d'exécuter ces planifications. Nous prions le Conseil communal de se montrer plus raisonnable au moment d'aborder le futur projet d'agglomération de 5<sup>ème</sup> génération.
3. En ce qui concerne le fonctionnement, notre groupe constate, là encore avec une forte inquiétude, que le Conseil communal fait un nouvel exploit, celui de prévoir un enchaînement de résultats négatifs de 2023 à 2027 au moins, avec un déficit cumulé de 18,3 millions. Une telle planification est contraire au principe d'équilibre financier inscrit dans la loi sur les finances communales. Ceci a pour corolaire une inquiétante diminution des fonds propres.
4. C'est là le résultat d'une autre inquiétude : les charges augmentent bien plus vite que les revenus. Et qu'on ne vienne pas nous faire croire que ce serait l'effet de la conjoncture. C'est avant tout la conséquence de décisions de la majorité au Conseil général, comme les abonnements de bus offerts, d'engagements de personnel démesurés et non maîtrisés lors de la dernière législature, avec une

moyenne de + 22 EPT/an entre 2019 et 2022, et d'une imposition trop élevée qui fait exploser notre part à la péréquation des ressources.

5. Concernant les charges de personnel, notre groupe constate qu'à l'avenir le Conseil communal entend limiter son augmentation à 1 %. Si notre groupe salue cet objectif, on ne peut s'empêcher de le considérer comme vain. Lors de la précédente législature, le Conseil communal n'a jamais réussi à s'en tenir à son objectif de limiter l'augmentation des charges de personnel à + 1,5 %, alors que la situation était favorable. Le Conseil communal a engagé de manière irréfléchie et démesurée. Aujourd'hui, avec une situation qui se détériore et une inflation galopante, on voit mal comment le Conseil communal réussirait à tenir un objectif plus bas, alors que cette inflation va engendrer une augmentation légitime des salaires.
  
6. Nous constatons également que le Conseil communal vise une réduction de – 7% des biens, services et autres charges d'exploitation. Il s'agit effectivement d'une rubrique qui est en mains du Conseil communal. Pour notre groupe, cet objectif est une nécessité compte tenu de la situation financière de la Commune. Nous aurions cependant préféré être écoutés lors de la précédente législature et que le Conseil communal prenne des mesures raisonnables quand il était encore temps. Après la raison, le Conseil communal doit désormais passer à la rigueur.
  
7. Encore au niveau des charges, notre groupe s'inquiète de l'augmentation exponentielle de la part communale à la péréquation des ressources. A nouveau, cette augmentation est le résultat uniquement de l'action du Conseil communal et de la perception d'un impôt trop élevé. Devant nous s'annoncent les années les plus compliquées, en particulier avec le bénéfice indécent de plus de 37 millions enregistrés en 2021. Ou comment percevoir trop sans aucune plus-value pour la population.

8. En ce qui concerne les revenus, notre groupe s'opposera à toute tentative d'augmentation d'impôt, telle que celle annoncée pour 2025 en page 21. Ce n'est pas à la population, à laquelle une rigueur extrême est précisément demandée, de payer les errances passées et répétées du Conseil communal.
  
9. Notre groupe s'inquiète évidemment de la stagnation des revenus. Nous fondons beaucoup d'espoir sur la réflexion que le Conseil communal promet de mener en 2023 et l'invitons à intégrer dans cette réflexion de nouvelles sources de financement, en particulier des partenariats public-privé pour les projets d'ampleur.

Cette stagnation des revenus est un indicatif clair de la perte d'attractivité de la Ville de Fribourg, laquelle se concrétise par l'absence de nouvelles entreprises et le départ des contribuables. L'évolution de la population prévue dans le plan financier est d'ailleurs totalement contradictoire avec les chiffres et l'absence de développement. La politique de mobilité punitive et l'absence d'une planification stable et claire sont des causes de cette attractivité en berne. Pendant toute la dernière législature et malgré ses annonces, le Conseil communal n'a ainsi pas été capable de soumettre un plan d'aménagement local révisé au Canton. Il s'agit désormais d'une priorité fondamentale si on ne veut pas voir tous les emplois et contribuables importants partir vers d'autres cieux, par exemple bullois, et si l'on veut justement développer des ressources financières suffisantes pour assurer notre statut de capitale cantonale et les investissements nécessaires, notamment en matière de développement durable.

9. En conclusion, l'avenir financier de la Ville de Fribourg n'est pas radieux. Ses causes résident dans l'action de la majorité qui gouverne cette ville et qui devra assumer sa responsabilité, plutôt que de se reposer trop facilement sur le contribuable en augmentant les impôts. Vos promesses sont ne que des chants, des chants aujourd'hui creux et irréalisés. Au moment de demander une augmentation d'impôt à la population, déjà asphyxiée, souvenez-vous de la

réponse de la fourmi à la cigale : « *Vous chantiez ? J'en suis fort aise. Eh bien ! Dansez maintenant* ».

C'est avec ces considérations que le groupe le Centre / vert-libéral prend acte du plan financier 2023-2027, en gardant l'espoir, soyons fous, d'être une fois entendue. Mieux vaut tard que jamais.

Merci pour votre attention.

19.12.2022/SMu